

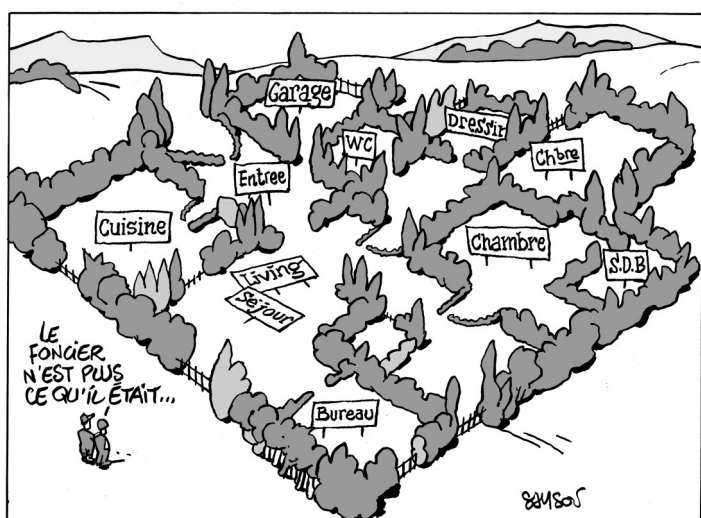
FORMATION

Où et auprès de qui intervenir pour préserver les terres agricoles ?

Avec Delphine GAVEND,
Juriste et formatrice en droit rural

Mercredi 13 mars 2019

De 9h à 17h, Maison de l'agriculture ANNECY



Aujourd'hui, la surface foncière agricole diminue au profit d'infrastructures routières (autoroutes), de la pression immobilière qui résulte de la proximité d'agglomération importantes ou encore du développement de zones d'activité et commerciales. Des fermes disparaissent et l'accès au foncier bâti et non bâti pour les paysans ou ceux qui souhaitent le devenir est de plus en plus difficile. La spéculation qui résulte de cette demande de foncier constitue un frein à la transmission de terrains, comme des bâtiments.

PROGRAMME

Le matin

Comprendre de manière générale la préservation des terres agricoles grâce aux outils réglementaires existant et au rôle de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

// Repas partagé //

L'après-midi

Savoir identifier les possibilités d'intervention dans l'élaboration ou l'évolution des documents d'urbanisme (SCOT et PLU) en comprenant leur articulation entre eux et leurs modalités d'accès. Permis de construire et déclaration préalable (procédure, rôle de la CDPENAF ...)

POUR VOUS INSCRIRE

CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE HAUTE-SAVOIE
Maison de l'agriculture, 52 Avenue des Iles
74994 ANNECY Cedex 9
06.32.96.70.02